



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de la boxeuse iranienne Sadaf Khadem

Question écrite n° 19807

Texte de la question

M. Jacques Marilossian interroge Mme la ministre des sports sur la situation de Mme Sadaf Khadem, pratiquante de boxe anglaise et de nationalité iranienne. Mme Khadem est réfugiée en France depuis avril 2019 en raison de menaces pesant sur elle dans son pays d'origine : elle s'est entraînée avec un homme et ce, dans la tenue classique des athlètes de boxe. Des faits qui contreviendraient à la législation iranienne. Cette affaire survient après que cette athlète - première femme iranienne à pratiquer la boxe anglaise dans son pays - ait gagné son premier match officiel en France, le 13 avril 2019. Sa situation a été prise en compte par ses services. Mais aux dernières nouvelles, les relations avec les autorités iraniennes ne laissent guère d'espoir quant à un retour de Sadaf Khadem dans son pays sans risque d'emprisonnement. La France est la patrie des droits de l'Homme, mais aussi de la femme. Les valeurs universelles françaises doivent inciter à protéger toutes les femmes, en particulier quand elles se trouvent sur le territoire et se voient menacées dans leur pays d'origine. Il souhaite savoir où en sont les échanges avec les autorités iraniennes concernant la situation de Mme Khadem. Dans le cas où elle serait toujours menacée, il lui demande si elle peut bénéficier, d'une manière ou d'une autre, d'un accueil prolongé sur le territoire français.

Texte de la réponse

La France a accordé un visa de 3 semaines à Madame Sadaf Khadem afin qu'elle puisse participer à une compétition sportive sur notre territoire. Celle-ci s'est déroulée sans incident particulier, dans le respect des lois françaises et de nos règles sportives. Selon les informations obtenues auprès du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'ambassade de France à Téhéran n'est pas en mesure de confirmer qu'un mandat d'arrêt a été émis contre Mme Khadem en Iran, ce qui ne préjuge pas de l'inexistence d'un tel mandat. La situation de Madame Khadem est suivie avec attention par les autorités françaises.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19807

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4632

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9173